



FICHE D'INTERVENTION PPECF



N° Contrat	Titre et lieu de l'intervention			Pays			
C063	Organisation d'un Marché des idées sur les "aires protégées et criminalité faunique" avec l'appui de WCS dans le cadre de la 14 ^{ème} Réunion des Partenaires et Conférence d'ancrage des Partenaires du PFBC du 8 au 9 octobre 2014 à Brazzaville			République du Congo			
Thématique ¹							
1	Systèmes de certification	7	EFIR	13	Gestion et protection de la faune	19	Traçabilité
2	Réseaux professionnels	8	Social interne	14	HVC	20	Etude / Diagnostic / Plan d'action
3	Conditions cadres gestion durable	9	Populations riveraines	15	Management	21	Marketing
4	Partenariat au niveau paysage	10	Populations autochtones	16	Suivi-évaluation	22	Communication / sensibilisation
5	Légal et réglementaire	11	Développement local	17	Hygiène, Sécurité, Santé	23	Monitoring PPECF
6	Technique aménagement	12	Environnemental	18	Formation / Formation	24	Facilitation et avis externes

Bénéficiaire(s)	Type	Prestataire(s)	Mode d'attribution
PFBC	Partenaires à la GDF	WCS Gabon	Gré à Gré

Montant total de l'intervention (Euro)	Financement PPECF (Euro)	Cofinancement bénéficiaire(s)	Signature (date)	Durée prévue	Durée effective
2.540	2.540	0% de l'intervention 0% des honoraires	10.09.2014	3 Jrs	3 Jrs

Commentaires
L'appui du PPECF couvre les billets d'avion (international et domestique), le transport local, l'hébergement/restauration de l'expert WCS (Eric Arnhem) et du fonctionnaire des eaux & forêts du Gabon en charge de la mise en œuvre de SMART chez Rougier-Gabon et CEB-Precious-Woods. Le montant couvre également les frais d'impression de Factsheets, et de prise en charge d'une Pause café du side event (60 personnes).

Principes et critères du référentiel FSC
C1.4 : L'Organisation doit développer et mettre en œuvre des mesures, et/ou doit s'engager auprès des instances de régulation, pour protéger systématiquement l'Unité de Gestion contre l'utilisation illégale ou non autorisée des ressources, l'occupation illégale ou d'autres activités illégales.
I6.4.4 : Les sites de référence des écosystèmes représentatifs dans les zones de conservation doivent être identifiés, cartographiés et contrôlés au moins une fois tous les cinq ans en vue d'identifier et d'évaluer les changements.
I6.6.6 : Le gestionnaire forestier doit disposer d'exemplaires des publications de l'OIT « Sécurité et santé dans l'utilisation des produits agrochimiques » et « Sécurité dans l'utilisation des substances chimiques au travail », ou la documentation équivalente sur l'utilisation de pesticides en toute sécurité.
Mots clés
14 ^{ème} conférence PFBC, marché aux idées, aires protégées, criminalité faunique, LAB
Résumé de l'intervention
La majorité des forêts denses d'Afrique Centrale sont concédées à des industriels forestiers plus ou moins importants. Par conséquent, une partie essentielle de la biodiversité en générale et des espèces emblématiques de

1

Thématique principale	Thématique secondaire	Thématique tertiaire
-----------------------	-----------------------	----------------------

la région (notamment les grands mammifères mondialement connus comme les éléphants ou les grands singes) vivent dans ces concessions, et est donc placée sous la responsabilité de ces concessionnaires. Cette responsabilité des concessionnaires forestiers à l'égard de la faune est un enjeu à la fois stratégique (image de marque du bois d'Afrique Centrale), de gouvernance (impunité des pratiques illégales) et de management (gestion de la faune par le concessionnaire et contrôle par les fonctionnaires).

La gestion de la faune dans les concessions forestière est un enjeu majeur pour les défenseurs de la faune, pour les exploitants du bois et pour les administrations en charge de ces secteurs. La session 5 : Aires protégées, concessions d'aménagement durable et le trafic de la faune, organisé avec l'appui de WCS dans le cadre de la 14^{ème} Réunion des Parties et Conférence d'ancrage des Partenaires du PFBC 2014 a permis de: (a) fournir un état des lieux de la criminalité faunique et (b) proposer des pistes de réaction.

Sept présentations y ont été faites dans le cadre de la lutte contre le trafic des espèces faunique dans les AP :

1) Gestion des AP en Afrique centrale ; 2) Plan d'action UE en matière de protection de la faune sauvage ; 3) Gestion transfrontalière Nyungwe-Kibira (Burundi, Rwanda) ; 4) conservation dans le TNS en temps de crise ; 5) outil cybertracker ; 6) outil SMART ; 7) Schémas pour le financement à long terme des AP

Ensuite ont été présentés quatre points de vue (bailleurs, aménagistes, ONG et administrations) pour prendre en compte la faune dans les concessions forestières.

Les présentations ont été suivies de débats.

Commentaires

Principaux produits livrés, résultats enregistrés et impacts observés depuis l'intervention

Tenue du Marché aux idées sur les "aires protégées et criminalité faunique" lors de la 14^{ème} Conférence du PFBC

Utilité des résultats de l'intervention pour le bénéficiaire

Ces présentations et la participation au Réunion des Parties et Conférence d'ancrage des partenaires du PFBC sont d'excellents moyens d'échange entre partenaires des forêts. Son utilité réside dans le partage d'expériences, l'échange d'impressions sur des outils innovateurs et la mise en contact de concessionnaires avec des prestataires de service.

Utilité des résultats de l'intervention pour une autre structure / un autre concessionnaire

La présentation d'outils testés chez des concessionnaires peut inciter d'autres concessionnaires à s'engager dans un partenariat avec des ONG ou des bureaux d'études pour la protection de la faune dans leurs concessions.

Utilité des résultats de l'intervention pour les partenaires techniques et financiers

Les partenaires financiers peuvent s'inspirer des présentations pour débloquer des budgets en faveur de la protection de la faune basés sur des retours d'expérience de concessionnaires et d'ONG de conservation.

Leçons apprises / conseils / sujets à approfondir en phase II

Seuls les grands concessionnaires participent aux réunions du PFBC et seulement deux outils ont été présentés. Les présentations étaient un peu « généralistes ». **Il serait intéressant de présenter les outils qui fonctionnent plus en détail à des représentants d'entreprises moyennes et petites dans chaque pays d'intervention du PPECF.** Une page web sur le site PPECF ou le site ATIBT pourrait être allouée spécifiquement à ce thème.

Documentation disponible sur le site web www.ppecf-comifac.com



[TdR C063](#)



[Communiqué final 14^{ème} PFBC point 9.5](#)

Autres documents en relation avec cette étude sur le site web www.ppecf-comifac.com



[Amélioration de la gestion faunique dans les concessions forestières certifiées \(C013\)](#)



[Boite à outils gestion faune \(C013\)](#)



[Tests pilotes pour la détection des activités illégales en concessions forestières \(C049\)](#)



[Renforcement des compétences en gestion de la faune des gestionnaires et contrôleurs des concessions forestières d'Afrique Centrale \(C080\)](#)



[Appui à la réduction des impacts de la concession forestière 190 dans les APDS sur la faune et la population riveraine \(TdR C107\)](#)